

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
5 juillet 2010 à 18h30

Date de la convocation : 25 juin 2010

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Laurent DESGLAND, Alain RUBENS, Daniel GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Bernadette CLAVIER, Jean-Marie DUPONT, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Françoise ANDRE, Mireille FAGUET-TORCHON, Marylène SUZANNE (procuration à Chantal CORBILLON), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI.

Secrétaire de séance : Bernadette CLAVIER

Le compte rendu du conseil municipal du 31 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

1 Modification Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire remet en mémoire des membres de l'assemblée la procédure de modification du PLU. Il donne lecture des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 mai au 4 juin 2010. Il n'y a eu aucune visite par conséquent le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la modification du PLU.

Les membres du conseil entérinent cette proposition et adoptent la modification du PLU.

2 Contrat avec le prestataire de logiciel SEGILOG

Les membres du conseil autorisent la reconduction du contrat avec la société SEGLOG qui gère les logiciels de la commune. Ce contrat est reconduit pour la somme annuelle de 3 420 € HT.

3 Modification des statuts du Syndicat d'Electricité du Cher

Les membres du conseil donnent leur accord pour la modification des statuts du SDE permettant aux Communautés de Communes des Terres d'Yèvre et des Terres Vives d'adhérer au Syndicat.

4 Echange de terrain avec la SCI du Pré

Le conseil municipal accepte l'échange de parcelle cadastrée section ZK n°440 pour 2 872 m² dépendant du domaine privé de la commune contre la parcelle cadastrée section ZK n°373 pour 1 556 m² appartenant à la SCI du Pré. Cet échange se fera sans soulte chaque parcelle étant évaluée à 6 084 €.

5 Plan de financement du Groupe Scolaire

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de solliciter 100 000 € au FEADER pour le financement du Groupe Scolaire. Un dossier sera déposé prochainement.

6 Implantation d'un radar

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme le Préfet sollicitant son avis pour la pose d'un radar automatique route de Bourges. Les membres du conseil municipal ne s'opposent pas à la pose de ce radar par contre ils suggèrent de le placer route de Sancerre. Depuis la mise en place du rond-point à l'entrée sud de l'agglomération, la vitesse de circulation a été diminuée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.